



24 mars 2022

Communiqué de presse

TCE : NON À LA MODERNISATION, OUI À LA SORTIE !

Les Etats européens **doivent sortir du traité sur la Charte de l'énergie**. Cet accord international **confère aux multinationales des privilèges intolérables** et constitue une véritable assurance vie pour les énergies fossiles. Pour réaliser la bifurcation écologique et garantir notre souveraineté énergétique, nous devons écarter cette épée de Damoclès qui **menace notre avenir**.

Le TCE donne aux entreprises la possibilité de **traîner devant les tribunaux un Etat qui légifère pour protéger l'environnement**. Cette justice d'exception permet aux multinationales d'exiger des **milliards d'euros de dédommagement** si un Etat décide par exemple de limiter l'exploitation des énergies fossiles, de contrôler les prix de l'énergie ou de suspendre la construction d'un pipeline. C'est un véritable frein à la bifurcation écologique ! En pleine crise climatique, et alors que les Etats doivent mettre tout en œuvre pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, l'existence d'un tel carcan juridique va **à l'encontre de nos objectifs climatiques**.

La société civile alerte depuis deux ans via une campagne internationale : un million de citoyens ont signé une **pétition pour dénoncer ce blanc seing** donné aux entreprises, qui décident de notre futur énergétique. Notre délégation est fortement mobilisée contre ce traité, et se joint à la société civile pour réclamer le **retrait immédiat des Etats européens du TCE. Non à sa modernisation, oui à la sortie !**

Délégation France insoumise au Parlement européen

Contact presse Délégation France insoumise
Cassandra Serier - +33 6 48 75 49 32